

Procès-verbal de de la réunion du Conseil d'Administration du 12 mars 2022

Le 12 mars 2022, à 16h30, le conseil d'administration nouvellement élu au cours de l'assemblée générale de ce même jour, s'est réuni à Francheville.

Sont Présents :

- ACCARY Didier ; Les Lards ; 71170 SAINT IGNY DE ROCHE
- BEAUCAIRE François ; 4 rue de l'ancien donjon ; 21310 BEAUMONT SUR VINGEANNE
- BOUCHARD Bruno ; 20 route des Etangs ; 89113 CHARBUY
- CHAPUT Jean-Marc ; 11 rue du Val Thibault ; 21400 BUNCEY
- DECREUSE Benoit ; 68 Grande Rue ; 25560 FRASNE
- GAVAND Anne ; 2 rue André Bochy ; 39300 CHAMPAGNOLE
- MARGET Christine ; 705 route de Ménetreuil ; 71290 RANCY
- QUOTB Annissa ; 15 rue Sacco et Vanzetti ; 58000 NEVERS
- ROUVIDANT Robert ; 122 bis rue Mlle Bourgeois ; 58000 NEVERS
- VILLEGAS Jean-Pierre ; 7 rue de la plaine ; 25220 THISE

Sont excusés :

- DAUMALLE Albin ; Lieu-dit Les Pontes ; 71520 CLERMAIN

10 membres sur 11 sont présents. Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.

Le conseil d'administration désigne Didier Accary en qualité de président de séance.

Le président de séance rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un président
- Formation d'un bureau
- Siège social de l'association

1^{ère} délibération : Le Conseil d'Administration doit choisir un Président du nouveau Comité Spéléologique Régional parmi les membres du Conseil d'Administration et sur proposition de celui-ci. Il est ensuite proposé à l'Assemblée Générale qui doit l'élire, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs.

François BEAUCAIRE est seul candidat. Il est choisi président à l'unanimité.

2^{ème} délibération : Le Conseil d'administration élit en son sein, un Bureau dont la composition, fixée par le règlement intérieur, est la suivante : Président.e, Président.e adjoint.e, Trésorier.e, Trésorier.e-adjoint.e, Secrétaire général.e, Secrétaire-adjoint.e.

Le Conseil d'administration désigne à l'unanimité en qualité de membres du bureau :

- François BEUCAIRE président
- Benoît DECREUSE président-adjoint
- Annissa QUOTB trésorière
- Christine MARGET trésorière-adjointe
- Didier ACCARY secrétaire général
- Bruno BOUCHARD secrétaire-adjoint

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

3^{ème} délibération : L'article 1 des statuts précise que l'association a son siège social au domicile du président. Le nouveau siège social du Comité Spéléologique Régional de Bourgogne Franche-Comté se situe désormais au 4 rue de l'ancien donjon, 21310 BEAUMONT SUR VINGEANNE.

Le Conseil d'Administration prend fin à 17h30, et propose aussitôt à l'Assemblée générale la candidature de François BEUCAIRE en tant que président.

Le Président,

François Beaucaire



Le Secrétaire,

Didier Accary

